



Lyon, le 7 mai 2024

PAS TOUCHE AU DROIT DE GRÈVE des agents des écoles de la Ville de Lyon !

Ce mardi 7 mai, un grand nombre des près de 1 900 agents des écoles de la Ville de Lyon sont **en grève...** pour défendre leur droit de grève !

La cantine ou les accueils périscolaires sont affectés dans une centaine d'écoles. Le 3 mai, la Ville annonçait que « *Les restaurants scolaires de 62 écoles seront fermés.* »

La Mairie de Lyon (Écologistes-PS-PC-LFI...) porte la totale responsabilité de cette grève, en **prétendant interdire à ses agents la “grève à l'heure”** (ou grève fractionnée).

Les agents des écoles sont parmi ceux qui ont les plus bas salaires, avoisinant pour beaucoup le SMIC. Une large majorité sont des femmes, bien souvent des mères isolées. En tentant d'imposer une retenue de 1/30^e de la paye mensuelle dès la première heure de grève, elle veut entraver leur droit de grève. Une remise en cause inacceptable !

Le 16 avril, les agents des écoles se sont réunis à **280 à la Bourse du travail avec leurs syndicats** CGT, CFDT, CFTC, FO, SUD et UNSA. À 98 %, ils ont voté pour rejeter cette atteinte à leur droit de grève. C'est pourquoi il sont en grève ce 7 mai et le seront de nouveau lundi 10 juin, jour où se tiendra un rassemblement à l'Hôtel de Ville.

Nous ne nous laisserons pas diviser : remettre en cause le droit de grève, c'est affaiblir les agents comme le service public !

On le sait, il y aura des tentatives d'opposer les parents aux agents – ceux-là mêmes qui passent leur journée entière, de 7h à 17h, au service de leurs enfants !

Déjà en 2021, Laurent Bosetti, l'adjoint LFI en charge des Services publics qui avait pris avec le Maire la responsabilité d'une première attaque similaire, finalement annulée par la justice, osait dénoncer dans un courrier aux parents les grèves qui « *affectent le fonctionnement des restaurants scolaires, ce qui s'avère particulièrement dommageable pour les enfants et les familles* », annonçant « *un dialogue approfondi avec les organisations syndicales sur la continuité du service public pendant les périodes de grèves* ».

Réduire le droit de grève des agents, c'est aider ceux qui veulent attaquer leurs droits. Cela au moment où le gouvernement Macron, avec le projet de loi Guérini, veut détruire le statut de fonctionnaire.

Après l'expulsion le 3 mai de 170 personnes du gymnase Dargent, après le chamboulement de l'accueil périscolaire l'an prochain qui augmente drastiquement les contraintes et les tarifs, et le refus d'entendre les revendications de milliers de parents d'élèves sur ce sujet... la remise en cause du droit de grève !

Pour le Parti des travailleurs, l'unité doit se réaliser : **unité des parents d'élèves avec tous les personnels des écoles, avec leurs organisations, pour contraindre la Mairie à renoncer à cette atteinte au droit de grève.**

L'unité des personnels et des parents, avec l'ensemble des syndicats, ont fait reculer la Mairie de Villeurbanne (PS-Écologistes-PC-LFI...) qui voulait récemment supprimer 8 postes d'ATSEM. Qu'il en soit de même à Lyon !

Réunion publique mardi 14 mai à 18h30 à Villeurbanne (Palais du travail, salle Agora) :
Les milliards qui vont à la guerre doivent être affectés aux besoins de la population !